



Communauté de Communes
enfance - jeunesse

2018

PROJET PEDAGOGIQUE JUILLET



Sommaire

Introduction	-----	p
I Orientations pédagogiques et définition du cadre de travail	-----	p
A/ Le Projet éducatif du pôle jeunesse du Val de Vienne	-----	p
B/ Le projet de direction	-----	p
C/ Présentation de l'équipe encadrante	-----	p
II Les choix pédagogiques de l'équipe	-----	p
A/ L'activité et l'animateur	-----	p
B/ Présentation et développement des conditions d'accueil des enfants	---	p
C/ Présentation des journées types	-----	p
Conclusion	-----	p

INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Val de Vienne organise, pour la première fois, les vacances estivales des enfants du territoire, au Pôle Jeunesse du Val de Vienne. Une structure nouvelle qui doit révéler son plein potentiel en termes de fonctionnement durant l'été à venir. A l'aune de cet objectif, l'équipe pédagogiques'est réunie le 04 mai 2018 afin de définir des conditions d'accueil en adéquation avec les orientations portées par le projet éducatif du Val de Vienne.

Le projet pédagogique a pour vocation de présenter aux enfants et aux familles les valeurs défendues par l'équipe et de donner du sens aux activités proposées. Il se veut le parfait complément du Projet global de fonctionnement de la structure qui, quant à lui, dispose du règlement intérieur et permet de répondre aux questions d'ordre administratif.

Les pages suivantes n'ont pas pour ambition d'être exhaustives, elles'agrémenteront au fil du séjour de nouvelles idées et de remarques pertinentesfacilitant le travail des acteurs de terrain. Il s'agit de vous présenter nos ambitions pédagogiques pour chaque temps importants de la vie à l'accueil de loisirs ainsi que le positionnement de l'équipe afin de tenir ces ambitions.

Bonne lecture

I Orientations pédagogiques et définition du cadre de travail

A/ Le projet éducatif du pôle jeunesse du Val de Vienne

Postulat :

L'éducation de l'enfant s'effectue au sein de sa famille et de son entourage social.

Par leur rôle de « loisirs éducatifs », les structures d'accueils collectifs de mineurs participent à la construction de la personnalité de l'enfant. Elles permettent aussi aux familles de confier leurs enfants à une structure, dans de bonnes conditions de locaux, d'encadrement et de sécurité.

Les accueils de loisirs ne sont pas des lieux de « consommation d'activités » mais ils doivent concourir au développement de projets d'activités élaborés par les équipes avec la participation des enfants. Les familles doivent être associées régulièrement au fonctionnement des structures.

L'enfant ou le jeune vient à l'accueil de loisirs pour jouer, expérimenter, retrouver les copains, vivre des aventures en toute sécurité dans des temps où il n'est ni pris en charge par sa famille, ni par l'école. Ce temps de loisirs est fondamental pour lui. En étant collectif, il lui permet l'échange avec les autres et recrée ainsi les conditions inhérentes à toute vie en société.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS (non exhaustives)
<p><u>Proposer un cadre adapté aux besoins des familles et des enfants et jeunes.</u></p>	<p>*Adapter le fonctionnement du Pôle Jeunesse pour répondre au mieux aux besoins des familles en garantissant l'intérêt général (amplitude d'ouverture, règlement intérieur).</p> <p>*Assurer le respect du rythme de l'enfant et répondre aux besoins vitaux avec une souplesse de fonctionnement.</p> <p>*Garantir la sécurité des enfants et jeunes (affective-physique-morale).</p> <p>*Offrir un cadre de vie adapté à tous avec des conditions d'accueil et d'accessibilité optimales.</p> <p>*Accueillir tous les enfants du Val de Vienne dans les limites des cadres réglementaires en vigueur.</p> <p>*Veiller à proposer des repas variés, adaptés à l'âge des enfants et à d'éventuelles dispositions médicales (PAI) selon les contraintes d'un équipement collectif et public.</p> <p>*Permettre aux enfants porteurs de handicap d'avoir accès à la structure et aux projets dans la limite des moyens et des compétences proposés par la collectivité.</p>	<p>* Mettre en place un projet global de fonctionnement adaptable en fonction des besoins.</p> <p>* Organiser les plannings de travail des directeurs afin de permettre un accueil des familles du lundi au vendredi.</p> <p>*Mettre en place une journée type adaptée aux différentes tranches d'âges.</p> <p>*Veiller à recruter du personnel compétent.</p> <p>*Maîtriser les besoins et caractéristiques des différentes tranches d'âges et les faire connaître à l'équipe pédagogique.</p> <p>*Organiser les locaux et les activités dans le respect des différentes tranches d'âges accueillies.</p> <p>*Respecter le cadre réglementaire en vigueur en créant des listes d'attente.</p> <p>*Prioriser les enfants du Val de Vienne en traitant les demandes hors Val de Vienne 2 semaines après l'ouverture des inscriptions.</p> <p>*Proposer des repas équilibrés et en quantité lorsque l'on en a la charge.</p> <p>*Adapter l'accueil des enfants nécessitant un accompagnement renforcé en recrutant un animateur</p>

		supplémentaire.
<u>Contribuer au bien être de l'enfant et du jeune.</u>	<p>*Respecter les envies de chacun à travers le choix de l'activité.</p> <p>*Favoriser des temps d'échange entre les différentes tranches d'âge.</p> <p>*Offrir un cadre et un environnement sain et sécurisé permettant la détente, l'aventure et le jeu.</p> <p>*Ouvrir la structure vers un monde extérieur grâce à des nouvelles activités et des projets d'animations diversifiés.</p> <p>*Organiser la journée de l'enfant en créant une rupture avec l'environnement scolaire.</p>	<p>*Proposer une offre diversifiée d'activités.</p> <p>*Mettre en place des passerelles à travers des projets d'animation communs.</p> <p>*Proposer plusieurs fois dans l'année des mini-camps, des prestations, des nuitées ; et investir les différentes ressources du Val de Vienne.</p> <p>*Aménager les locaux et les activités afin de créer un univers ludique.</p> <p>*Elaborer des règles de vie communes avec les enfants et les jeunes.</p> <p>*Associer les enfants et les jeunes à la programmation, et mettre en place des projets co-construits.</p>
<u>S'inscrire dans une dynamique d'éducation co-construite (parents/directeurs/animateurs/écoles-collèges-lycées/institutions et intervenants divers).</u>	<p>*valoriser et soutenir l'ensemble des acteurs du Pôle Jeunesse (personnels, prestataires, élus, partenaires) auprès des familles.</p> <p>* Diffuser une communication régulière sur l'activité du Pôle Jeunesse (journée, projets), en Impliquant les communes comme relais.</p> <p>*Développer de multiples partenariats avec les différents acteurs locaux (associations, clubs, institution, artisans et équipements publics).</p> <p>*Maintenir une écoute et un échange avec les familles.</p> <p>*Transmettre des valeurs éducatives tout en respectant le rôle</p>	<p>*Proposer différents supports de communication afin de faciliter la transmission de l'information.</p> <p>*Transmettre nos supports de communication aux communes du territoire.</p> <p>* Prioriser les partenaires locaux.</p> <p>*Se rendre disponible pour les familles afin de répondre à leurs attentes.</p> <p>* Décrire nos valeurs éducatives dans le projet pédagogique.</p> <p>* Transmettre le projet pédagogique aux familles.</p>

	parental.	*Veiller à ce que les familles signent le projet global de fonctionnement.
<u>Respect des règles du vivre ensemble, citoyenneté, laïcité.....</u>	<ul style="list-style-type: none"> *Favoriser la découverte de la vie en collectivité. *Permettre l'apprentissage de la citoyenneté. *Veiller au respect des différences de chacun dans la limite du cadre légal. *Favoriser des actions d'animation partenariales (intergénération). 	<ul style="list-style-type: none"> * Veiller au respect des règles de vie communes. * Pouvoir débattre des règles communes. *Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux. * Mettre en place des animations avec l'E.H.P.A.D. et les services petites enfance du territoire. * Développer l'accès et la connaissance aux différentes cultures. * Essayer d'inclure tous les enfants afin qu'il trouve leur place au sein de la structure.

Les personnels pédagogiques (directeur, animateur) encadrant les enfants sont les acteurs de la mise en œuvre de l'ensemble de ces orientations, objectifs et actions. L'engagement de l'équipe pédagogique contribue au développement de ce projet éducatif, construit pour l'enfant et sa famille. L'attitude de ces personnels est prépondérante dans l'accueil des familles, l'accompagnement de l'enfant et du jeune. Le personnel pédagogique doit également être accompagné et soutenu par la collectivité à travers une écoute et des échanges permanents. Un soutien à la formation est nécessaire.

Les enfants, Les jeunes et leurs familles doivent respecter les personnels et leur action pédagogique.

C'est imprégné de ces orientations que l'équipe de direction s'est fixée des objectifs spécifiques de travail.

B/ Le projet de direction

Le projet de direction a pour but de formaliser les différentes intentions et valeurs des directeurs du séjour. Pour mettre en place ce projet, des objectifs et les moyens de leurs misent en œuvre ont été défini.

Projet :

Proposer un temps de vacances agréable et riche en contenu aux enfants du territoire

Nous souhaitons entrainer l'équipe pédagogique dans une dynamique positive suscitant la créativité et l'épanouissement personnel.

Objectifs et moyens :

1°) Garantir la sécurité affective et physique de l'enfant :

- Recruter une équipe de qualité
- Amener les animateurs à concevoir et faire vivre un cadre d'accueil agréable
- S'assurer de la bonne tenue des locaux et du matériel
- Respecter le rythme de l'enfant dans nos prises de décisions
- Effectuer un changement de bâtiment entre les moyens 1-2 et les moyens 3-gds
- Proposer des repas de qualité aux enfants

2°) Construire un cadre et une ambiance de travail agréables :

- Proposer des temps de retour/bilan tous les soirs. (Si le physique le permet),
- Effectuer une réunion hebdomadaire par pôle
- Proposer des temps de convivialité
- Etre à l'écoute des problèmes rencontrés par l'équipe. Trouver des solutions
- Apporter son aide sur le terrain lorsque la situation l'exige
- Intégrer davantage l'équipe des ados ainsi que les jeunes au fonctionnement général
- Créer un espace de pause pour les animateurs

3°) Permettre à l'enfant d'être acteur de son séjour :

- Instaurer le projet d'enfant
- Proposer des ateliers permanents
- Penser l'accès aux activités en autonomie
- Mettre en place une refonte du planning d'activité (ados)

4°) Permettre à l'animateur d'être acteur de son séjour :

- Créer des espaces de prises de paroles (et de décisions) pour l'équipe
- Faire participer l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique
- Exiger la présence des animateurs durant la réunion hebdomadaire
- Demander à faire vivre un ou des projets d'animation
- Faire vivre le projet radio

5°) Permettre à chaque animateur de réfléchir sur sa pratique :

- Inclure l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique
- Mettre de la documentation à disposition des animateurs
- Accompagner et conseiller les animateurs lors d'entretiens individuels
- Sensibiliser à la notion d'éducation partagée

6°) Inclure les familles au fonctionnement du Pôle Jeunesse :

- Développer nos outils de communication : -> Travailler l'affichage dans chaque pôle, se servir du chevalet !!
 - > Utiliser l'outil Facebook tout au long du mois,
 - > Publier une gazette hebdomadaire
- Savoir écouter et accompagner les familles dans leurs démarches administratives
- Savoir orienter vers d'autres acteurs du travail social si la situation l'exige
- Créer des évènements parents - enfants
- Inciter les parents à participer aux ateliers mis en place après 16h30

7°) Implanter la structure sur le territoire du Val de Vienne :

- Développer le partenariat avec le tissu associatif du territoire
- Présenter et promouvoir l'outil Pôle Jeunesse aux familles (Projet global de fonctionnement ; projet pédagogique)
- Se montrer bon communicant

8°) Ouvrir la structure vers l'extérieur :

- Organiser des mini-camps
- Proposer des sorties hebdomadaires
- Organiser des nuitées au pôle jeunesse

Après avoir défini le cadre de travail, présentons les acteurs de ce mois d'animation.

C/Présentation de l'équipe encadrante

Cette année, au mois de juillet, 5 directeurs seront présents sur la structure épaulés de 33 animateurs répartis en 5 bâtiments.

Nous respectons les taux d'encadrement légaux de 1 adulte pour 12 enfants de plus de six ans et de 1 adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans

- Equipe de direction

Fonction	Nom et Prénom	Diplôme
Coordinatrice du pôle	Hizembert Laëtitia	BPJEPS
Directeur des - 6 ans	Ben Chehida Sami	BPJEPS
Directrice des + 6 ans	Cenatiempo Camille	BAFA assimilé
Directrice des + 11 ans	Fessieux Sarah	BAFA
Directrice des mini-camps	Theillout Mary	BAFA

- Equipe d'animation

Groupe dans le bâtiment	Nombre d'animateurs/bâtiment	Nombre de diplômés (BAFA)	Non diplômé	Nombre d'animateurs stagiaires
MAT1 / 2	7	4	2	1
MAT3	7	4	2	1
MOY1 / 2	7	5	2	/
MOY3 / GRANDS	7	5	1	1
ADOS	3	2	1	/
POLYVALENT + 6 ANS	2	1	/	1

Les animateurs du pôle enfance jeunesse sont vacataires, ou membres de la fonction publique territoriale.

L'équipe d'animation et l'équipe de direction assureront directement le travail auprès du public (enfants et parents). Nous sommes avant tout des agents de relation.

- Equipe technique

Sont intégrés dans l'équipe, 4 personnes affectées à l'entretien de la structure et à la préparation des repas des maternelles qui se déroulent dans l'espace passerelle. Elles font parties intégrantes de l'équipe pédagogique.

- Autres intervenants

Durant le mois de juillet, nous proposons de multiples activités qui amènent souvent à faire participer des professionnels à nos projets d'animation. Il s'agit de prestataires, diplômés, d'activités sportives ou culturelles.

Présentation des groupes d'âges :

Les enfants sont répartis au sein de 4 pôles de fonctionnement :

Tranche d'âge concerné	Capacité d'accueil
Mat1-2 (petite et moyenne section)	40 places
Mat 3 (grande section)	40 places
Moyens 1-2 (cp-ce1)	50 places
Moyens 3-Grands (ce2-cm1-cm2)	60 places
Total	190 places

II Les choix pédagogiques de l'équipe d'animation

Cette seconde partie est le fruit du travail des acteurs de terrain établi lors des deux réunions de préparation au séjour.

A/ L'activité et l'animateur

Avant toutes autres choses, nous avons choisi de répondre à quelques interrogations afin d'établir des définitions communes de ce que sont, à nos yeux, les socles de notre métier.

Nos entrées ?

1) « D'où vient l'activité et à quoi sert-elle ? »

2) « Quelles sont les rôles de l'animateur ? »

1) Nous avons déterminé trois sources à l'activité :

- L'environnement. Nous comprenons que l'activité dépend du cadre symbolique créé par l'animateur, du matériel à sa disposition, de l'exposition de réalisations possibles, de la météo, d'opportunités, d'imprévus... L'animateur doit faire vivre constamment son environnement.
- Les enfants. Nous tenterons d'écouter et de prendre en compte les envies et les besoins des enfants. L'objectif est de les amener à être acteurs de leurs vacances au pôle jeunesse. L'équipe doit être capable d'intégrer les idées des enfants dans le déroulement d'une journée au centre de loisirs.
- Les animateurs. L'animateur doit savoir porter des projets pour faire en sorte que l'accueil de loisirs soit un lieu d'apprentissage et de découverte.

A nos yeux l'activité permet pêle-mêle : de se sociabiliser, d'apprendre, de se divertir, de s'amuser, de partager, d'imaginer, de découvrir, de jouer, de transmettre, de s'épanouir ... la liste est non exhaustive.

Afin d'avoir une vision plus large sur notre pratique et de les rendre acteurs du pôle, nous avons questionnés les adolescents fréquentant le foyer de jeune : « A quoi sert l'activité ? ».

Ce à quoi les jeunes ont répondu :



2) Nous avons défini l'animateur comme un éducateur bienveillant, à l'écoute de sa créativité. Il saura mettre en valeur l'imagination des enfants. Impliqué, il assurera la sécurité morale, affective et physique de tous les enfants. Il posera un cadre responsable et accueillant afin de constituer un groupe solidaire, où chaque individu trouvera sa place.

De nouveau, les adolescents ont partagés leur vision des rôles de l'animateur.



B/ Présentation et développement des conditions d'accueil des enfants

Les pages suivantes insistent sur des thèmes ou des temps de la journée qu'ils nous semblent important de développer. Elles s'agrémenteront au fil du séjour de nouvelles idées et de remarques pertinentes permettant de répondre aux besoins des acteurs de terrain.

Les temps d'accueil au pôle jeunesse :

Le pôle jeunesse ouvre ses portes à 7h30 le matin. La plage d'accueil s'étend de 7h30 à 9h00. Un animateur référent est chargé de l'accueil administratif dans l'espace passerelle, il sera le relais direct de l'équipe de direction et pourra répondre aux questions des familles.

Dans chaque bâtiment des animateurs sont chargés de l'accueil pédagogique, ils ont pour mission première de mettre à l'aise les enfants et de présenter aux familles le déroulement d'une journée. A la maternelle nous mettons en place des transmissions plus poussées notamment concernant le repas et les temps de repos.

Durant les vacances scolaires, l'accueil du matin des adolescents s'effectue de 8h à 9h30 (sauf cas exceptionnel lors de sortie). Il y a la possibilité d'un accueil des jeunes à partir de 7h30, dans le bâtiment des Moyens 3/Grands.

L'accueil du soir a lieu à partir de 16h30 et ce jusqu'à 18h30.

Un point d'accueil "navette" est mis en place à Bosmie L'Aiguille afin de garantir l'efficacité du maillage territoriale de notre offre d'accueil et d'assurer l'accessibilité du service à tous les usagers. Il est ouvert le matin de 7h30 à 8h25 et le soir de 17h45 à 18h30.

Les repas :

Nous souhaitons les voir agréables et conviviaux. Les animateurs mangent avec les enfants (un animateur par table). Le repas doit être un moment d'échanges privilégiés entre tous.

Nous ne forcerons jamais un enfant à manger un plat qu'il n'aime pas mais nous l'inciterons toujours à goûter en proposant une petite quantité dans son assiette.

Les moins de 6 ans (mat 1-2-3) prennent leur déjeuner au pôle jeunesse dans l'espace passerelle (nous pouvons accueillir 80 couverts). Les repas sont livrés en liaison froide par la société A.P.I basée dans la Vienne. La mise en température est assurée par notre équipe de restauration en cuisine satellite.

Les plus de 6 ans déjeunent au restaurant scolaire de la commune d'Aixe-Sur-Vienne. Un système de navette est mis en place entre midi et deux dont les modalités sont décrites dans la journée type.

Nous serons particulièrement vigilants concernant la sécurité alimentaire.

Les jeunes du groupe des ados déjeunent au sein du pôle jeunesse tous les mardi et jeudi. Ils vont ainsi avoir la possibilité d'établir leurs menus, de gérer le budget, de faire les courses et de confectionner les repas ; toujours en étant accompagnés par l'équipe d'animation et dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Cela permet aux jeunes de prendre des initiatives, d'être autonome et de se responsabiliser.

Nous communiquons la liste des enfants allergiques en amont du séjour à nos deux prestataires. Dans la mesure du possible nous substituons les repas pouvant poser problèmes. Pour des allergies plus lourdes nous serons susceptibles de demander aux familles un panier repas. Tous les animateurs sont tenus informer lors des réunions préparatoires de l'identité des enfants allergiques qu'ils accueilleront pendant le séjour.

Accueillir tous les enfants : une valeur partagée !

Cela passe d'abord par la volonté de favoriser l'accès à tous aux ALSH (*accueil de loisirs sans hébergement*) que ce soit financièrement ou géographiquement. La tarification modulée et la navette vers Bosmie-l'Aiguille sont des outils importants de la complétion de ces objectifs.

Cela se traduit également par l'adaptabilité de tous les instants du personnel dans la mise en place des PAI (*Projets d'accueil individualisés*) qui permettent un accompagnement renforcé des enfants nécessitant une surveillance particulière.

Des animateurs spécifiques peuvent être recrutés afin de favoriser l'inclusion dans le groupe d'un enfant en situation de handicap. Cette mesure peut trouver une limite dans les moyens et les compétences à disposition de la collectivité.

La vie en mini-camps

En juillet, 5 mini-camps sont proposés à vos enfants au *centre de plein air* (CPA) de Lathus (Vienne).

Semaine 1	10 au 12 juillet	Moyens 1 / 2	Pêche/ferme pédagogique
	10 au 13 juillet	Moyens3/Grds	Escalade/V.T.T
Semaine 2	17 au 19 juillet	Moyens 2 / 3	Cirque
	17 au 20 juillet	Moyens3/ Grds	Voile/kayak/Paddle
Semaine 3	24 au 27 juillet	Ados	Kayak/paddle/escala de

L'organisation en mini camp est préalablement réfléchié par les équipes d'animateurs lors des réunions préparatoires. Une journée type est fixée afin d'établir le fonctionnement global et le rôle de chacun durant la période du camp. L'équipe sur place est là pour garantir l'hygiène et la sécurité physique et affective des enfants, ainsi que leur rythme de vie. L'installation du camp est prévue à l'avance : les emplacements des tentes forment une étoile et plusieurs marabouts sont installés et identifiés par tous : marabout animation / marabout cuisine / tente infirmerie.

Le directeur mini camp est en contact permanent avec la direction de la structure. Il est responsable des achats, de la confection des repas et veille au respect des règles d'hygiène et de conservation des denrées. Il organise le séjour grâce à sa présence sur place en permanence.

« Du repos pour recharger les batteries »

Une pause en début d'après-midi est bénéfique pour tous, enfants comme responsables. Pour cela, nous avons pensé, en équipe, à des temps et à des lieux adaptés. L'objectif principal est de respecter le rythme de chaque enfant.

Pour les enfants de +6 ans, le temps calme est un moment d'animation qui diffère selon la tranche d'âge (temps de lecture, temps de massage, temps de musique..). C'est un moment privilégié où les enfants fatigués peuvent se reposer, se coucher. C'est aussi un excellent moment pour entamer une discussion. Nous favorisons les temps de repos en petits groupes dans les coins de regroupements ou à l'extérieur sous les arbres ... etc.

Pour les enfants de maternelles 1/2 un temps de sieste est proposé dans des dortoirs où un animateur est présent pour accompagner les enfants suivant les différentes phases d'endormissement et de réveil. Les enfants peuvent dormir jusqu'à 15h30 (réveil échelonné selon les besoins de l'enfant). Un temps calme animé est proposé aux enfants de mat 2 (non dormeurs) et de mat 3. L'organisation n'est pas immuable : elle s'adapte aux besoins spécifiques des enfants.

Les animateurs bénéficient de 30 minutes de pause. Un roulement est opéré de 13h15 à 14h15. Les animateurs de MAT 3 opèrent ce roulement de 13h à 14h. Les animateurs des MAT 1/2 se réfèrent au tableau de sieste et pause affiché dans leur bâtiment.

L'activité :

L'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités. Elles tiennent comptes des envies et du rythme de l'enfant.

Cette année, dans le but d'harmoniser la nouvelle organisation spatiale tout en se souciant davantage des envies des enfants, nous mettons en place des « pôles d'activités » dans chaque bâtiment. Dans chaque pôle, choisis et investis par l'équipe, Les animateurs porteront de multiples projets d'animation. L'enfant naviguera, à loisir, de pôle en pôle et pourra être source de proposition au sein de ces derniers.

Des coins en autonomie -hors ou au sein des pôles- seront mis en place par l'animateur mais également à la demande des enfants. Les pôles pourront être ouverts durant les temps libres si la sécurité est maximale.

Les activités sont pensées comme des moments qui vont permettre aux enfants de s'épanouir : elles sont gages d'émancipation et d'apprentissage de l'autonomie.

Des temps de paroles seront mis en place afin de favoriser la participation des enfants à la proposition d'activités.

L'animateur posera un cadre à son pôle d'activité et veillera au respect des règles fixées par le groupe.

Pour le groupe des ados, une forte volonté de permettre aux jeunes de co-construire leur séjour avec l'équipe d'animation. Les jeunes vont avoir la possibilité d'aménager leur espace et de proposer des projets à mener sur le mois, en plus de celles faites par les animateurs. Des temps de réunion et d'échanges entre les jeunes et les animateurs sont programmés de façon quotidienne afin de réguler la vie au sein du groupe et d'organiser la semaine et les journées suivantes.

La projection vers l'extérieur de l'accueil de loisirs est primordiale, nous travaillons en vue d'ouvrir les nouvelles générations sur le monde : des sorties hebdomadaires (culturelles ou sportives) sont donc planifiées.

Nous organisons quatre nuitées au sein de la structure avec la prise en charge du repas du soir.

La sécurité morale et affective :

Nous souhaitons tenir compte au mieux de la personnalité de chaque enfant au sein du groupe, connaître l'humeur des enfants et veiller à ce que les moments difficiles ne soient que passagers. L'animateur a le devoir d'être bienveillant avec tous les enfants. Afin d'être au plus près du ressenti du public, plusieurs temps de regroupements en petits comités auront lieu durant la journée. Ils ont pour but de libérer la parole des enfants afin qu'ils puissent trouver leur place au sein du groupe

Les règles de vie sont établies par le groupe, elles sont évolutives et doivent être discutées lors des temps de regroupement. Elles jouent un rôle majeur dans l'établissement d'un cadre rassurant et juste

Nous tenterons de respecter le rythme et les envies de chacun et de chacune tout au long du mois (repos, activité, repas).

L'équipe pédagogique luttera contre toutes formes de discrimination et saura être la garante de la "justice" au sein de l'accueil de loisirs. En cas de conflit il sera essentiel de confronter les points de vue, de faire verbaliser et de respecter une échelle de sanction convenue par le groupe.

Si un animateur est en échec dans sa communication avec un enfant, il a le devoir d'en parler aux membres de l'équipe pour trouver des solutions qui ne frustreront ni l'enfant ni l'adulte.

La sécurité physique :

Elle est au centre de toutes les démarches des animateurs. Elle concerne les déplacements (à pied ou en bus), l'activité, les temps de jeu libre, la baignade, les sorties et les mini-camps... Nous tenterons de prendre toutes les précautions nécessaires à la prévention des risques inhérents à la vie d'un groupe.

Nous formons nos équipes, lors des réunions de préparation, à la réglementation régissant les accueils collectifs de mineurs. Nous mettons à leurs dispositions un cahier "mémo" reprenant toutes les prescriptions importantes.

Le pôle jeunesse dispose d'une infirmerie où l'enfant malade (ou simplement en manifestant le besoin) pourra s'isoler surveillé par l'adulte.

Les consignes d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie sont transmises et expliquées à l'équipe lors des réunions de préparation

Chaque bâtiment dispose de plusieurs pharmacies réglementaires destinées à soigner les blessures de la vie quotidienne.

Aux moindres événements impliquant la santé de l'enfant les familles sont prévenues par l'équipe de direction. Si l'accident est manifestement grave la priorité est donnée à l'appel aux secours (112,18,17).

Esprit d'équipe et évaluation des animateurs stagiaires :

Nous prônons un esprit d'entraide entre les membres de l'équipe. Si un animateur rencontre des difficultés, il doit pouvoir trouver appuis et conseils auprès de ses collègues ou de l'équipe de direction. Afin d'impulser une dynamique positive nous organiserons différents temps conviviaux lors du séjour (repas, jeux, visite mini-camp) ouverts aux animateurs volontaires.

Une équipe solidaire portera des projets riches et ambitieux.

Les animateurs stagiaires font parties intégrantes de l'équipe. Un entretien individuel hebdomadaire permettra de situer leur progression dans la pratique. Des objectifs spécifiques pourront être choisis (en concertation avec l'équipe de direction) si des difficultés se font sentir. Nous souhaitons faire de leur rencontre avec le métier d'animateur une franche réussite et les voir s'investir au pôle jeunesse dans les années à venir.

C/ Présentation des journées types

Les journées types ci-dessous s'agrémentent suivant les jours et les activités, mais dans la mesure du possible ces trames sont conservées pour donner des repères aux enfants.

Journée type ados

La journée type ci-dessous s'agrémentent suivant les jours et les activités, mais dans la mesure du possible cette trame est conservée pour donner des repères aux jeunes.

7h30 : Ouverture du centre par un animateur qui accueille les enfants et les parents. Les ados se rendent dans le bâtiment des Moyens 3/Grands jusqu'à l'arrivée de leurs animateurs.

8h : Arrivée des animateurs 12-17 ans. Un des animateurs va chercher les jeunes se trouvant dans le bâtiment des Moyens 3/Grands. Un encas est alors proposé ainsi que des jeux ou activités calmes.

8h45 : Arrivée des enfants venant du point d'accueil de Bosmie.

9h : Début du rangement et du temps de regroupement. Le temps de regroupement comprend le « bonjour comment ça va ? », un bilan de la veille et l'organisation de la journée voir du lendemain (activités, projets, envies ...)

9h30 : fin de l'accueil des jeunes. Vérification de la présence des enfants et de l'effectif global à communiquer aux directeurs.

9h45 : Début des activités, projets ...

11h45 : Rangement, temps libre de jeux, retour au calme.

12h : Départ de la navette en direction du restaurant scolaire, avec les Moyens 3/Grands.

12h15 : Repas au restaurant scolaire.

13h10 : Retour du restaurant scolaire en navette, avec les Moyens 3/Grands.

13h15 : Arrivée au pôle. Penser à récupérer le goûter. Temps libre

Pause de 30 min/animateur

14h15 : Reprise des activités

16h : Goûter et bilan/ressenti de la journée. Cela permet aux jeunes de donner des idées, parler de l'ambiance du groupe réguler si nécessaire, faire des propositions pour le lendemain...

16h30 : Activités libres ou atelier. Départs progressifs des jeunes.

17h30 : Départ des jeunes qui prennent la navette de Bosmie.

18h30 : Fermeture de l'accueil de loisirs.

Journée type + de 6 ans

7h30 : Ouverture du pôle jeunesse par un animateur situé dans l'espace passerelle. Il a pour rôle de noter la présence des enfants et de répondre aux questions des parents. Ouverture des bâtiments des enfants de plus de 6 ans.

Accueil pédagogique consistant à intégrer l'enfant au fonctionnement d'une journée et à présenter son contenu.

8h00 : Proposition d'un petit encas dans chaque bâtiment.

8h45 : Fin de l'encas

Arrivée des enfants venant du point d'accueil de Bosmie.

9h : Temps par petits groupes permettant de se présenter (enfants et adultes). Il s'agit d'un moment d'échange privilégié, la prise de parole doit être facilitée et écoutée. Les animateurs doivent compter les enfants et transmettre les informations aux directeurs qui vérifient la présence des enfants et l'effectif global. S'en suit une présentation des pôles d'activités où les enfants pourront se rendre tout au long de la journée.

9h30 : Début des activités.

11h30 : Temps de regroupement qui permet un retour au calme.

Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h45 / 12 h : Départ alterné de la navette des Moyens 1/2 puis des Moyens 3/Grands vers le restaurant scolaire d'Aix sur Vienne.

12h45 / 13h : Retour échelonné de la navette des Moyens 1/2 puis des Moyens 3/Grands vers le pôle jeunesse.

13h : Début du temps calme des Moyens 1/2

13h 15 : Début du temps calme des Moyens 3/G

Regroupement en petits groupes dans les espaces du bâtiment. Temps d'échange mené qui permet le rappel des pôles ouverts durant l'après-midi.

13h30 : Début du temps libre des Moyens 1/2

13h45 : Début du temps libre pour les Moyens 3/G

14h / 14h15 : Réouverture des pôles d'activités.

15h50 : Rangement des activités, retour au calme et temps d'hygiène. Préparation du goûter.

16h00 : Goûter

16h30 : Activités libres ou ateliers animés par les animateurs. Départs progressifs des enfants.

17h15 : Retour des sorties et mini camp. Préparation et regroupement des enfants qui partent pour l'accueil de Bosmie l'Aiguille.

17h30 : Départ des enfants qui prennent la navette. Rangement progressif des salles

18h30 : Fermeture de l'accueil de loisirs.

JOURNEE TYPE - 6 ANS

7h30 : Ouverture du pôle jeunesse par un animateur situé dans l'espace passerelle. Il a pour rôle de noter la présence des enfants et de répondre aux questions des parents. Ouverture des bâtiments des enfants de moins de 6 ans.

Accueil pédagogique consistant à intégrer l'enfant au fonctionnement d'une journée et à présenter son contenu.

Mise à jour plan de sieste en Mat 1-2

8h00 : Proposition d'un petit encas dans chaque bâtiment.

8h45 : Fin de l'encas

Arrivée des enfants venant du point d'accueil de Bosmie.

9h : Temps par petits groupes permettant de se présenter (enfants et adultes). Il s'agit d'un moment d'échanges privilégiés, la prise de parole doit être facilitée et écoutée. Les animateurs doivent compter les enfants et transmettre les informations aux directeurs qui vérifient la présence des enfants et l'effectif global. S'en suit une présentation des pôles d'activités ouverts où les enfants pourront se rendre tout au long de la journée.

9h30 : Début des activités.

11h15 : Temps de regroupement Mat 1-2 (bilan et histoire)

Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h40-45 : Temps de regroupement Mat 3 qui permet un retour au calme.

Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h45-12h45 : Repas Mat 1-2, un animateur par table. Départ échelonné de la cantine, chacun gère son rythme.

Temps d'hygiène des Mat1 dans l'espace passerelle

12h15-13h15 : Repas Mat 3, un animateur par table. Départ échelonné de la cantine, chacun gère son rythme

12h45-13h00 Mat 1-2 : Installation des enfants en sieste ou en temps calme (tout l'équipe participe à ce temps)

13h00-15h30 MAT-2 : Sieste, temps calme et activités. (Voir tableau de postes)

13h15-14h15 MAT 3 : Installation temps calme/temps libre et roulement de pause

14h15 MAT 3 : Début des activités

15h30/45 : Temps de regroupement (bilan/échange/discussion concernant les journées à venir) qui permet un retour au calme.

Passage aux toilettes, lavage des mains.

16h00 : Goûter

16h30 : Activités libres et poursuites des ateliers animés par les animateurs. Départ progressif des enfants.

Les animateurs de transmissions se positionnent dans les tisaneries

17h15 : Retour des sorties. Préparation et regroupement des enfants qui partent pour l'accueil de Bosmie l'Aiguille.

17h30 : Départ des enfants qui prennent la navette. Rangement progressif des salles en fonction de la présence des enfants.

18h30 : Fermeture de l'accueil de loisirs.

Conclusion

Le bilan de nos actions sera mené toutes les fins de semaine afin de rester le plus en accord possible avec nos objectifs.

Nous avons à cœur de faire vivre des vacances sereines et riches en contenu aux enfants du Val de Vienne. Une ambition qui s'enracine dans la certitude que l'éducation se joue dans tous les instants de la vie d'un individu. L'éducation est une, indivisible, et peut être portée par de nombreux vecteurs (la famille, l'école...). Les temps de vie à l'accueil de loisirs en font, bien sûr, partie intégrante.

Nous terminons notre propos par une citation de Paulo Freire. Elle est un révélateur pertinent de notre conception du rôle de l'animateur :

"Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde"